Définition

Ouvrage qui permet à une voie de communication de franchir un obstacle naturel ou une autre voie.

pont couvert : Pont dont la structure surmontant le tablier est faite de poutres de bois, parfois de tiges métalliques, doté de parois et d'un toit en bois qui protègent la chaussée.

Règle d'interprétation

02600001000 (pont) : Seulement l'ouvrage traversant un cours d'eau. En exclure la portion de voie, souvent en remblai ou déblai, servant d'approche.

02600001001 (pont couvert) : Assimilable à un bâtiment. En exclure la portion de voie, souvent en remblai ou déblai, servant d'approche.

Particularité de saisie

Pont linéaire : Saisir l'axe central

Pont ponctuel:

- si cours d'eau < 20 mètres de largeur (linéaire), saisir à l'intersection des axes du cours d'eau et de la voie de communication.

En exclure la portion de voie, souvent en remblai ou déblai, servant d'approche.

Ajouter le point coté de structure (sauf pour le Pont couvert).

Enregistrer sur le même niveau que la voie de communication.

Note : La présence systématique de l'élévation d'un pont est postérieure à 1997.

Saisie

Défini	☑	Indéfini	☐
Virtuel	☐		
Hiérarchie			
Discret	☑	Courbe (convertie)	☑
Continu	☐	Arc de cercle (conv.)	☑
Flèche	1		

Dimension minimale

	Point	Ligne	Surface
Superficie	0		
Largeur			
Longueur		20	
Hauteur			

Symbolique

Indicatif	Niveau	Poids	Style	Couleur
02600001000		5	0	80
02600001001		5	1	80

Mise en page

	Syntaxe	Fonte	Orientation	Position	Distance
Toponyme	Cb	12		1 2 3	30
Annotation	Cb	11		1 2 3	30
Objet ponctuel	PONT			1	

Corps

	fixe	variable
Toponyme	30	
Annotation	28	Pont couvert

Réseau

Hydrographique	☐
Routier	☑
Ferroviaire	☑
Énergétique	☐

Hypsométrie

Élévation	☐
Surface d'exclusion	☐
Ligne de rupture	☐

Source complémentaire

HQ	☐	MRN	☐
SCQ	☐	MTQ	☐
		CTOP	☑

Notes de l'usager
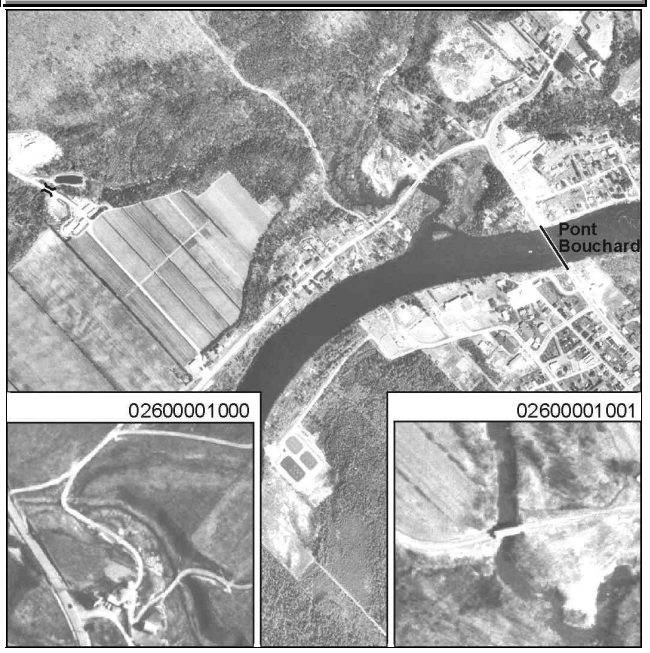
Diagramme de représentation